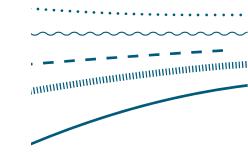
6 Plan d'Action Triennal du CTCC 2021-2023



Pour mieux réussir ce chantier au niveau du Ministère de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, il est nécessaire d'adopter une approche pragmatique, qui capitalise sur les bonnes pratiques au niveau national et international, et évolutive à travers l'inscription dans un processus d'amélioration continue, qui doit nécessairement s'inscrire dans le temps, à travers une trajectoire et une démarche d'optimisation et d'amélioration continue.

Ceci consiste en l'implantation d'un cycle de gestion axée sur les résultats qui est une stratégie de gestion de programmes et de projets du CTCC basé sur la performance et l'obtention effective de Résultats. Ce cycle comporte deux phases :

- Phase de cadrage stratégique ;
- Phase de programmation ;

Phase Cadrage stratégique

A ce titre, il a été procédé à la définition d'un cadre stratégique des interventions du CTCC qui sont fixées par la décision de Monsieur le Ministre de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau. Ce cadre permet de définir :

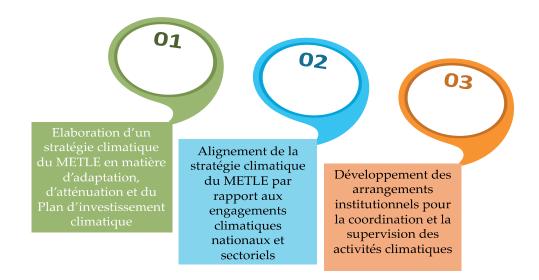
- Vision stratégique ;
- Mode d'intégration du CTCC dans son environnement.
- Objectifs stratégiques.

🔰 1. VISION STRATÉGIQUE

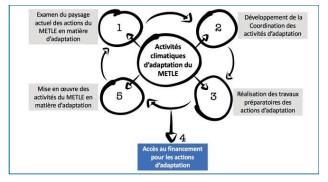
En vue d'élaborer une nouvelle vision stratégique de l'action du Ministère dans la lutte contre les effets des changements climatiques, des larges consultations ont été initiées en faisant appel aux acteurs et partenaires nationaux concernés. Les résultats de ces concertations ont été examinés lors de l'atelier de organisé par le projet GEF-Transport du 7 au 9 avril 2021.

Pour l'élaboration de ladite vision, des orientations ont été arrêtées à la lumière des enseignements tirés de l'évaluation faite du cadre actuel de l'action climatique au niveau national, à savoir :

Figure: Orientations générales



A terme, il est nécessaire l'élaboration d'une stratégie climatique du METLE en matière d'adaptation et d'atténuation selon la conception suivante :



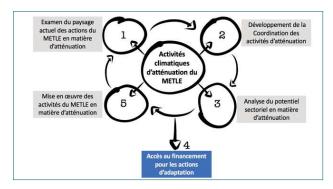


Figure: Priorités du cadre d'action atténuation du CTCC

Figure : Priorités du cadre d'action atténuation du CTCC

Cette stratégie climatique en matière d'adaptation et d'atténuation doit être appuyée par un plan sectoriel d'investissement selon la conception suivante :

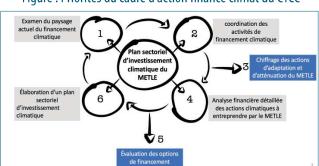


Figure: Priorités du cadre d'action finance climat du CTCC

Il est primordial aussi, que la vision stratégique du Ministère soit en alignement et en adéquation par rapport à la CDN Maroc, Plan Climat National 2030, Plan National stratégique d'Adaptation ainsi que la stratégie sectorielle du METLE en matière de changement climatique.

Cet alignement va permettre de légitimer les actions qui seront menées par le CTCC et surtout de saisir mieux les opportunités liées au financement climatique par les bailleurs de fonds qui exigent que les actions à mener doivent s'inscrire dans les priorités nationales en matière de CC.

Par ailleurs, et à l'issue des travaux de l'atelier de travail susmentionné, les membres de la commission ont recommandé la traduction desdites orientations au titre de la nouvelle vision stratégique à travers les axes suivants :

- Développement de la résilience des infrastructures de transport face aux CC;
- Développement des projets d'atténuation ;
- Mobilisation des financements climatiques au profit des projets du Ministère ;
- Communication, Coopération et Partenariat ;
- Formation et promotion de la recherche.

2. MODE D'INTÉGRATION DU CTCC DANS SON ENVIRONNEMENT

Afin de remplir de manière efficace les missions conférées par la décision de Monsieur le Ministre, le CTCC doit être inséré de manière efficiente au sein du paysage institutionnel climatique national. Pour ce faire, le CTCC devra interagir à la fois avec les acteurs directs des changements climatiques, et les acteurs indirects des changements climatiques nationaux.

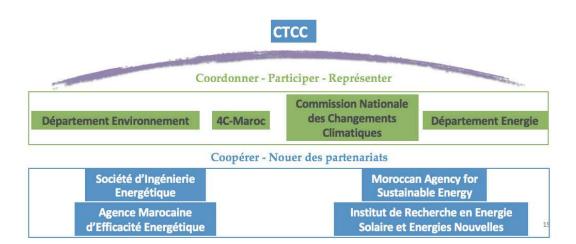
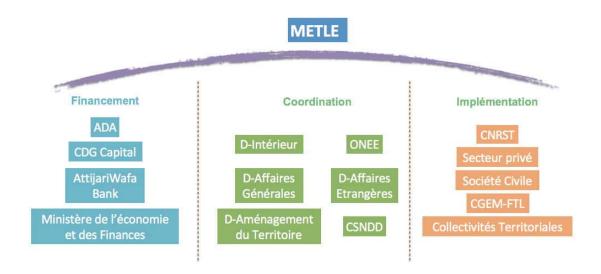


Figure: Interactions du CTCC avec les acteurs directs des CC

Le schéma ci-dessus répertorie les acteurs nationaux majeurs du secteur des CC avec lesquels le Comité devra interagir. En effet, les membres du Comité devront coordonner leur action, participer aux efforts contre les CC, et représenter le METLE auprès du Département de l'Environnement, le 4C Maroc, la Commission Nationale des Changements Climatiques, et le Département de l'Énergie, etc. De plus, afin de garantir l'efficience des activités du CTCC, il incombe de coopérer et de nouer des partenariats solides avec les établissements suivants : la Société d'Ingénierie Énergétique (SIE), l'Agence Marocaine d'Efficacité Énergétique (AMEE), la Moroccan Agency for Sustainable Energy (MASEN), et l'Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles (IRESEN).

Figure: Interactions du METLE avec les acteurs indirects des CC





Enfin, afin de garantir une insertion complète au sein du paysage institutionnel des CC au Maroc, le Comité devra interagir avec les institutions identifiées sur le schéma ci-dessus. Ce schéma ne se prétend pas être exhaustif, mais il répertorie les acteurs majeurs avec lesquels différentes relations devront être nouées.

Sur le volet financement, l'Agence de Développement Agricole (ADA), la CDG Capital, et AttijariWafa Bank sont des acteurs majeurs indirects du secteur des CC, de par leur accréditation auprès du Fonds Vert Climat. Le Ministère de l'Économie et des Finances demeure un partenaire privilégié du METLE, en tant que gestionnaire des dettes extérieures du Royaume, dans le secteur de la finance climat inclus.

Sur le volet coordination, les Départements de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire ont un rôle essentiel à jouer pour l'action climat territoriale du METLE. En effet, la nature locale des activités du METLE, et la forte déconcentration de ce-dernier, sous-tendent une coordination renforcée dans le secteur des CC avec ces Départements. Le Département des Affaires Générales est chargé de suivre l'implémentation des Objectifs de Développement Durable, objectifs disposant d'une très forte appréciation de la part des bailleurs de fonds internationaux et corolaires des projets climatiques.

En ce qui concerne le volet implémentation, une multitude d'acteurs sont concernés, allant du secteur privé, moteur de la transition dimatique tant en termes d'atténuation que d'adaptation, aux collectivités territoriales, dernier maillon d'exécution de l'action étatique.

Dans l'optique de mieux couvrir les besoins en atténuation des émissions de GES, en adaptation aux effets néfastes des changements climatiques, et les aspects financiers du climat, la structure du CTCC a été renforcée par sa consolidation autour de trois Sous-Comités thématiques, intégrés au Règlement Intérieur du Comité. Ainsi, les Sous-Comités en atténuation, adaptation, et financement climatique confèrent au Comité une plus grande assise pour couvrir l'ensemble des enjeux climatiques auxquels est d'ores et déjà confronté le METLE. Les Sous-Comités thématiques, en tant que ramifications du CTCC, permettent de mieux épouser la construction de la Sous-Commission Nationale des Changements Climatiques, mais aussi les organes de gouvernance climat internationaux, afin de renforcer les synergies à ces échelles.

Les synergies à développer par le CTCC doivent être orientées vers des partenariats et des complémentarités avec les acteurs nationaux et internationaux, directs et indirects, des changements climatiques afin d'optimiser la nature des interventions directes et indirectes entretenues, et à construire.

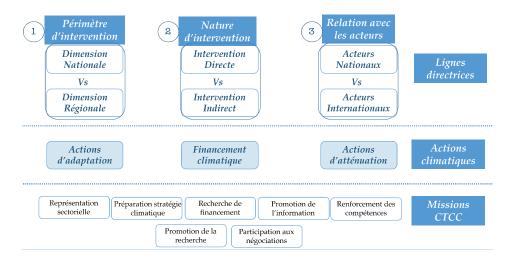


Figure : Mode d'intégration du CTCC dans son environnement

Le regroupage des missions du CTCC permet à ses membres de prendre activement partie aux efforts d'atteinte des objectifs dévolus par les missions précitées. On peut distinguer des missions qui revêtent un caractère opérationnel spécifique aux attributions des sous-comités thématiques, et des missions transverses dont l'exécution dépend du Comité dans son intégralité, en tant que structure parapluie.

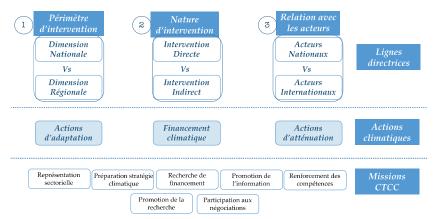


Figure : Répartition des Missions du CTCC selon leur nature

→ 3.3. OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Pour chaque axe stratégique de la vision du Ministère dans la lutte contre les effets des changements climatiques ont été assignés les objectifs suivants :

* Développement de la résilience des infrastructures de transport face aux CC :

• Assurer la résistance des infrastructures de transport aux effets des CC.

* Développement des projets d'atténuation :

- Pérenniser l'exploitation du système MRV ;
- Promouvoir le développement de l'éco-conduite au niveau des entreprises de transport ;
- Encourager l'utilisation des énergies renouvelables dans les plateformes logistiques ;
- Aligner les normes nationales dans les dans les domaines des infrastructures et systèmes de transport avec celles adoptées au niveau international.

* Mobilisation des financements climatiques au profit des projets du Ministère :

• Bénéficier les projets du METLE des possibilités de financement offertes par la finance climatique.

* Communication, Coopération et Partenariat :

- Elargir le cadre du partenariat et de la coopération en matière de changement climatique dans les secteurs de l'Equipement, du Transport et de la Logistique ;
- Participer activement dans processus des négociations climatiques ;
- Assurer la communication et le partage de l'information, en interne et externe, sur l'action climatique du METLE.

* Formation et promotion de la recherche :

• Améliorer la connaissance des cadres et responsables du METLE en matière de changement climatique.

Phase de programmation

Il a été procédé en la déclinaison des objectifs susvisés en des résultats à atteindre à la fois pertinents et réalistes et sur la base ont été définis des activités, des programmes et des projets à réaliser. Par la suite, les membres du CTCC se sont penché sur la fixation pour chaque activité et projet les indicateurs de suivi et leurs valeurs cibles et ce dans le cadre d'une vision triennale durant la période 2021-2023

Le Plan d'Action Triennal 2021-2023 élaboré par le CTCC, qui tient compte de ses missions et attributions, prend en considération la nécessité d'assurer sa transposition facile dans les organes de gouvernance de ce comité.

Le PAT 2021-2023 du CTCC est détaillé ci-dessous.



Plan d'action triennal 2021 - 2023

AXE D'INTERVENTION 1 : RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT FACE AUX CC

■ Axe d'intervention I : Renforcement de la résilience des infrastructures de transport face aux CC

	suc	2023	001		00	001	-	001
	Prévisions	2022	20	<u>00</u>	50	50	00	50
		2021	0]	50	ъ	I	ı	ı
		INDICATEURS	Taux d'avancement	Taux d'avancement	Taux d'avancement	Taux d'avancement	Taux d'avancement	Taux d'avancement
Action 1 : Adaptation des infrastructures de transport aux effets des changements dimatiques		Activités à mettre en oeuvre	Elaboration d'une cartographie des infrastructures de transport menacées par les effets des CC	Recueil des interventions réalisées en matière d'adaptation des infrastructures aux CC.	Elaboration d'une banque d'idées de projets d'adaptation et de résilience des infrastructures aux CC	Elaboration d'une stratégie intégrée d'adaptation des infrastructures aux CC.	Elaboration d'une note d'orientation pour le développement des projets d'adaptation en matière des CC	Elaboration des fiches de projets d'adaptation des infrastructures aux CC.
Action 1:Adap		Résultats escomptés			La conception et la	realisation des projets d'infrastructures de transport intègrent les risques des CC sur leur	pérennité	
		Objectifs				Assurer la resilience des infrastructures de transport aux effets des CC		



Plan d'action triennal 2021 - 2023

AXE D'INTERVENTION 2 : DÉVELOPPEMENT DES PROJETS D'ATTÉNUATION

■ Axe d'intervention 2 : Développement des projets d'atténuation

Action 1 : Exploitation du système MRV du METLE					Prévisions	
Résultats escomptés de mettre en oeuvre	Activités à mettre en oeuv	J.	INDICATEURS	2021	2022	2023
I. Administration du système MRV.	I. Administration du système MRV.		Nombre	<u>80</u>	<u>00</u>	<u>0</u>
2 . Elaboration d'un Protocol d'échange de don-nées du système MRV avec la NARSA, la DTTL et le Département de l'Energie.	2 . Elaboration d'un Protocol d'échange système MRV avec la NARSA, la DTTL l'Energie.	de don-nées du et le Département de	Nombre	I	2	
Le système MRV est 3. Production des inventaires annuels des GES du fret routier mis à jour et élargi et ferroviaire. à d'autres modes de	3. Production des inventaires annuels de et ferroviaire.	es GES du fret routier	Nombre de mode de transport in- tégré	_		_
transport relevant du 4. Elargissement du système MRV aux autres modes de transport relevant du METLE.	4. Elargissement du système MRV aux a transport relevant du METLE.	utres modes de	Taux d'avancement	ı	ı	_
5. Adaptation des facteurs d'émissions spéci-fiques au secteur de fret au contexte national.	5. Adaptation des facteurs d'émissions de fret au contexte national.	spéci-fiques au secteur	Taux d'avancement	ı	0	20

■ Axe d'intervention 2 : Développement des projets d'atténuation

	· •	2023	001	7	_		
	Prévisions	2022	20	_	ı		
		2021	ı	ı	ı		
		INDICATEURS	Taux d'avancement	Nombre d'ateliers	Nombre de ses-sions de forma-tion		
Action 2 : Développement de l'éco-conduite au Maroc		Activités à mettre en oeuvre	I. Révision et amélioration des outils de for-mation des formateurs à l'éco-conduite élaborés dans le cadre du projet en tenant compte des recommandations issues de l'évaluation d'impact réalisée avec l'appui dudit projet (décembre 2020-janvier 2021).	2. Organisation des ateliers de sensibilisation dédiés à la promotion de l'intégration de l'éco-conduite dans le système de mana-gement des entreprises de transport.	3. Lancement de la réalisation des sessions de formation à l'éco-conduite par les centres de formation professionnelle au Maroc.		
		Résultats escomptés		L'éco-conduite est intégrée comme composante dans le système de management des entreprises de transport	ent de la réalisation des sessions de formation à uite par les centres de formation professionnelle		
		Objectifs		Promouvoir le développement de l'éco-conduite au niveau des entreprises de transport			

■ Axe d'intervention 2 : Développement des projets d'atténuation

	SI	2023	001	001		
	Prévisions	2022	30	001	1	
		2021	ı	001	ı	
		INDICATEURS	Taux d'avancement	Disponibilité	Nombre de pu-blication	
Action 3 : Promotion de l'utilisation des énergies renouvelables dans les plateformes logistiques		Activités à mettre en oeuvre	I. Capitalisation et évaluation de l'expérience de la centrale photovoltaïque mise en place à la plateforme logistique de la SNTL à Zenata.	2.Actualisation du module dédié à la logistique dans le système MRV du METLE.	3. Production de publication des résultats de la mise en exploitation de la centrale photovoltaïque au niveau de la plateforme logistique de la SNTL à Zenata.	
Action 3 : Promotion de		Résultats escomptés		Les énergies renouvelables sont utilisées comme source énergétique dans les plateformes logistiques		
		Objectifs		Encourager l'utilisation des énergies renouvelables dans les plateformes logistiques		

■ Axe d'intervention 2 : Développement des projets d'atténuation

		2023	50	01			
	Prévisions	2022	<u>o</u>	ı			
		2021	ı	ı			
.		INDICATEURS	Taux d'avancement	Taux d'avancement			
Action 4 : Alignement avec les normes internationales en matière des infrastructures et systèmes de transport	tés Activités à mettre en oeuvre L'Veille normative en vue d'identifier les normes techniques publiées des infrastructures et systèmes de transport.	2. Adoption d'un plan d'action pour l'alignement des normes nationales dans les domaines des infras-tructures et systèmes de transport avec celles adoptées au niveau international.					
Action 4 : Alignement avec les r		Résultats escomptés	Les normes nationales	<u>8</u>			
		Objectifs	Aligner les normes nationales dans les dans les domaines des Les normes nationales infractructures et extrames de conserver avec les infractructures et extrames de conserver avec les	transport avec celles adoptées au niveau international			



Plan d'action triennal 2021 - 2023

AXE D'INTERVENTION 3 : MOBILISATION DES FINANCEMENTS CLIMATIQUES AU PROFIT DES PROJETS DU MINISTÈRE

■ Axe d'intervention 3 : Développement des projets d'atténuation

		2023	ı	00
	Prévisions	2022	001	001
		2021	20	001
		INDICATEURS	Taux d'avancement	Taux
Action 1 : Analyse du paysage global de la finance climat		Activités à mettre en oeuvre	I. Elaboration d'une monographie des bailleurs de fonds dans le domaine des financements climatiques	2.Veille aux appels à projets climatiques par les bailleurs de fonds
Action 1 : Analyse du I		Résultats escomptés	Le paysage global de la finance	climat est analysé
		Objectifs	Bénéficier les projets du METLE des possibilités de	financement offertes par la finance climatique

■ Axe d'intervention 3 : Mobilisation des financements climatiques au profit des projets du Ministère

		2023	50	0	I	I	ı	001
	Prévisions	2022	01	ı	001	001	00	20
		2021	1	ı	50	ı	ı	ı
		INDICATEURS	Taux d'avancement	Taux d'avancement	Taux d'avancement	Taux d'avancement	Taux d'avancement	Taux d'avancement
Action 2 : Accès des projets et programmes du METLE à la finance climat		Activités à mettre en oeuvre	I. Elaboration d'une banque de données de projets d'adaptation des infrastructures aux CC	2. Identification et priorisation des projets bancables éligibles à la finance climat (adaptation $\&$ atténua-tion).	3. Mise à jour de la NAMA Transport - Logistique et de la proposition de projet d'atténuation soumis par le METLE — PNUD à la NAMA Facility	4. Mise à jour de la proposition de projet d'atténuation soumis par le METLE – PNUD à la NAMA Faciility	5. Soumission de la proposition de projet d'atténuation révisée à la NAMA Facility	6. Elaboration d'une note conceptuelle, d'un projet pi- lote en matière d'adaptation aux CC
Action 2 :		Résultats escomptés				Des projets et programmes du METLE sont éligibles à la finance climat		
		Objectifs			Bénéficier les	projets du MEILE des possibilités de financement offertes par la finance	climatique	



Plan d'action triennal 2021 - 2023

AXE D'INTERVENTION 4: COMMUNICATION, COOPÉRATION ET PARTENARIAT

■ Axe d'intervention 4 : Communication, Coopération et Partenariat

	Acti	Action 1 : Exploitation du système MRV du METLE				
					Prévisions	
Objectifs	Résultats escomptés	Activités à mettre en oeuvre	INDICATEURS	2021	2022	2023
Partenariat						
		 Cartographie des domaines de coopération organes gouvernance climat tant au niveau national qu'international. 	Taux d'avancement	50	001	I
Elargir le cadre du partenariat et de la coopération en matière	Des Partenariats avec des organes de	 Etablissement d'un cadre de partenariat global avec les organes de gouvernance (nationaux et internationaux) identifiés et sélectionnés. 	Taux d'avancement	I	50	001
de changement climatique dans les secteurs de l'Equipement, du Transport et de la Logistique	tant au niveau national qu'international sont développés	3. Élaboration des conventions spécifiques pour la mise en œuvre des actions stratégiques du METLE.	Taux d'avancement	ı	I	
		4. Réalisation des programmes de coopération et de partenariats définis dans les conventions spécifiques.	Taux d'avancement	I	1	20

■ Axe d'intervention 4 : Communication, Coopération et Partenariat

		Action 1 : Coopération et Partenariat				
					Prévisions	
Objectifs	Résultats escomptés	Activités à mettre en oeuvre	INDICATEURS	2021	2022	2023
Coopération bilatérale						
Elargir le cadre du	La coopération bilatérale avec les pays amis du Maroc dans le domaine du changement	I. Recueil des conventions de coopération signées entre le METLE avec les pays amis du Maroc.	Taux d'avancement	50	001	ı
partenariat et de la coopération en matière de changement climatique dans	climatique est renforcée	2. Introduction des programmes de coopération techniques sur les changements climatiques dans les conventions signées par le Maroc avec les pays amis.	Nombre de programme	ı	_	2
les secteurs de l'Equipement, du Transport et de la Logistique	Un nouvel élan à la coopération Sud- Sud dans le domaine du changement climatique est donné	3. Lancement des actions de coopération bilatérale avec les pays de l'Afrique sur les changements climatiques dans les secteurs de l'Equipement, du Transport et de la Logistique.	Nombre d'actions	ı	ı	_

■ Axe d'intervention 4 : Communication, Coopération et Partenariat

	Action 1 : Coopéra	Action 1 : Coopération et Partenariat				
					Prévisions	
Objectifs	Résultats escomptés	Activités à mettre en oeuvre	INDICATEURS	2021	2022	2023
Coopération multilatérale						
Elargir le cadre du partenariat et de la coopération en matière de changement	La coopération multilatérale dans le domaine du changement	I. Cartographie des cadres de coopération multilatérale sur les changements climatiques auquel le Maroc est un partenaire.	Taux d'avancement	20	80	ı
l'Equipement, du Transport et de la Logistique	climatique est renforcée	2. Lancement de la réalisation des actions de coopération multilatérales.	Nombre d'actions	ı	_	7

■ Axe d'intervention 4 : Communication, Coopération et Partenariat

	Activité 2 : La participat	Activité 2 : La participation aux négociations climat				
					Prévisions	
Objectifs	Résultats escomptés	Activités à mettre en oeuvre	INDICATEURS	2021	2022	2023
		I. Recueil des publications et documents de travail sur les négociations climatiques et analyse de leurs enjeux.	Taux d'avancement	20	70	001
Participer activement dans	Des outils de veille et de plaidoyer	2. Elaboration d'un dispositif de veille sur les évènements relatifs aux négociations climatiques.	Taux d'avancement	I	30	70
processus des négociations climatiques	développés et utiliser par les négociateurs désignés.	3. Production des documents interne d'orientation sur les enjeux et les questions d'actualités relatifs au processus des négociations climatiques.	Nombre de documents	ı		7
		 Elaboration des documents de plaidoyer sur l'action climatique du METLE et leur mise à disposition aux négociateurs nationaux désignés. 	Nombre de documents	I		_

■ Axe d'intervention 4 : Communication, Coopération et Partenariat

	S	2023	I	ı	2	_	_
	Prévisions	2022	001	001	_	_	_
		2021	50	I	ı	ı	_
		INDICATEURS	Taux d'avancement	Taux d'avancement	Nombre	Nombre	Nombre
Action 3 : Communication et partage de l'information autour de l'action climatique du Ministère		Activités à mettre en oeuvre	I.Appropniation et actualisation de la plateforme web développe par le projet GEF- Transport et hébergée sur le site du METLE	2. Création et mise à jour de la page CTCC dans les réseaux sociaux	3. Production des communications annuelles sur les changements climatiques dans les secteurs de l'ETL	4. Organisation des évènements dédiés au change-ment climatique une fois par année.	5. Elaboration du bilan des travaux réalisés par le CTCC et les perspectives.
ion 3 : Communication et partage de l'info		Résultats escomptés			Des outils de communication et de partage de l'information sont instaurés		
Acti		Objectifs			Assurer la communication et le partage de l'information, en interne et externe, sur l'action climatique du METLE	-	



Plan d'action triennal 2021 - 2023

AXE D'INTERVENTION 5:FORMATION ET PROMOTION DE LA RECHERCHE

■ Axe d'intervention 5 : Formation et promotion de la recherche

	Action 1 : Formation cont	Action 1 : Formation continue sur les changements climatiques				
Objectifs	Résultats escomptés	Activités à mettre en oeuvre	INDICATEURS	2021	Prévisions 2022	2023
Coopération bilatérale						
		I. Intégration d'un module de formation sur les CC dans le cycle de formation continue du METLE.	Taux d'avancement	ı	50	001
Améliorer la connaissance des cadres et responsables du METLE en matière de changement climatique	Un plan de formation continue dédié au Changement climatique est développé et mis en œuvre.	2. Développement et mise en œuvre d'un programme de formation pluriannuel des membres du CTCC.	Taux d'avancement	<u>0</u>	50	001
		3. Animation par les membres du CTCC des sessions de formation sur les CC au profit des nouveaux cadres recrutés du METLE.	Nombre de sessions	ı	_	7

■► Axe d'intervention 5 : Formation et promotion de la recherche

Action	n 2 : Promotion de la recherche en matière de	Action 2 : Promotion de la recherche en matière de changement climatique dans les secteurs de l'Equipement, du Transport et de la Logis-tique	t de la Logis-tique			
					Prévisions	
Objectifs	Résultats escomptés	Activités à mettre en oeuvre	INDICATEURS	2021	2022	2023
Coopération bilatérale						
		I. Définition des thèmes de recherche sur les changements climatiques dans les secteurs de l'Equipement, du Transport et de la Logistique.	Taux d'avancement	20	<u>8</u>	ı
Assurer la promotion de la recherche en matière de changement climatique dans les secteurs de l'Equipement, du Transport et de la Logistique	Un cadre pour la promotion de la recherche en matière de changement climatique dans les secteurs de l'Equipement, du Transport et de la Logistique conçu et mis en œuvre	 Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour mettre en place un cadre de partenariat relatif au montage des projets de recherche sur les CC des thèmes susvisés. 	Taux d'avancement	0	20	001
		3. Proposition des thèmes de recherches pour PFE et mise en place d'un cadre partenarial à leur réalisation avec les Universités et centre de recherche.	Nombre de thèmes	ı	_	_